

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 7 mars 2022

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS - ANNEE 2022

NOTE DE SYNTHESE

En application des dispositions de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil Municipal peut décider :

- d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire,
- ou d'établir, dans un état annexé au budget, une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

Pour plus de transparence, il est proposé d'opter pour la seconde disposition et d'établir un état annexé au budget comportant la liste des bénéficiaires, l'objet et le montant des subventions.

Les montants proposés pour les subventions aux associations, au C.C.A.S. et les participations figurent en annexe et tiennent compte, le cas échéant, des avances perçues par certaines associations et votées lors du Conseil Municipal du 29 novembre 2021.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations et organismes les subventions telles que prévues dans l'annexe ci-jointe.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-17 disposant qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par le 1^{er} adjoint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-7,

Vu la délibération du 29 novembre 2021 relative au versement d'acomptes préalables au vote du budget primitif 2022,

Considérant que selon les dispositions de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

Considérant que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2022,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'attribuer** aux associations et organismes les subventions telles que prévues dans l'annexe ci-jointe,
- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir entre la Ville et les associations et leurs éventuels avenants,
- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir entre la Ville et les écoles privées Notre-Dame et Eva de Vitray et leurs éventuels avenants.

Pour le Maire empêché,

Khattari EL HAIMER
1er Adjoint au Maire

ASSOCIATIONS	Montant 2022
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
ASSOCIATION AGREE LE GOUJON MANTAIS POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	1 000
TEAM SENSAS GOUJON MANTAIS 78	450
LES JARDINIERS DU VAL DE SEINE	1 500
SOCIÉTÉ D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES DU MANTOIS ET DU VEXIN	150
LE CLOS DES VIEILLES MURAILLES	500
COMMUNICATION / EVENEMENTIEL	
LA FAYETTE MAQUETTE CLUB DU MANTOIS	200
LFM	10 000
MEDIA 78	10 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE ANACAR	210
142 ÈME SECTION SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE	210
ASSOCIATION COMITÉ D'ENTENTE DU MONDE COMBATTANT DU MANTOIS	1 000
ASSOCIATION FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE	210
ASSOCIATION MANTAISE DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD	180
ASSOCIATION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU MANTOIS	900
ASSOCIATION CŒUR DE MANTES	10 000
DIRECTION COHESION SOCIALE ET AUTONOMIE	
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	1 000
KAWTAL JANNGOUBÉ PULAAR FULFULDE (KJPF)	5 000
ANIMATION ET EVENEMENT POUR TOUS	1 500
COLLECTIF MANTAIS DE MÉDIATION (CMM)	157 000
COLLECTIF DES FEMMES DES GARENNES	1 500
COLLECTIF FEMME DE SUD	1 000
COLLECTIF HPM	1 000
CLUB DES AINES DE MANTES-LA-JOLIE	1 000
WORK'IN GIRL	2 500
ASSOCIATION COLLECTIF DES FEMMES DES PEINTRES MÉDECONS BLÉRIOT	1 000
DIRECTION DE LA CULTURE	
ASSOCIATION LIVING MATTERS	1 500
BEAUX ARTS DECOUVERTE	1 000
SANS QUE TU ERRES	500
CHANTE LA JOLIE	2 000
400 COUPS	20 000
SYMPHONIC PICTURES ORCHESTRA - ASSOCIATION ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MANTES-LA-JOLIE (SPO)	1 000
TAMERANTONG	12 000
LES GRANDES ORGUES	15 000
COLLECTIF 12	150 000
BULLES DE MANTES	10 000
BLUES SUR SEINE	25 000
START 2 STEP	5 000
MANTES MANUFACTORY	50 000
MANT'AVENIRS SPORTS ET CULTURE (MASC)	800
ENERGIES SOLIDAIRES	18 000
ECOLE DES 4 Z'ART	240 000
CENTRE CULTUREL LE CHAPLIN	270 000
BOLLYDREAMERS	1 000
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES (COS)	355 000
ASSOCIATION UNION LOCALE CFE CGC DE MANTES	300
ASSOCIATION UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT	300
ASSOCIATION UNION LOCALE DES SYNDICATS CFDT	300
ASSOCIATION UNION LOCALE DES SYNDICATS CFTC	300
ASSOCIATION UNION LOCALE FO MANTES	300
DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES APPRENTISSAGES	
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINE (APCIA)	2 000
SOUTIEN SCOLAIRE ET AIDE AUX DEVOIRS (SSAAD)	3 000
EIAPIC	5 000
EVEIL MAT'INS	4 000
VAL SERVICES	34 000
ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS DE MANTES ET SA RÉGION (APEI DELOS 78)	4 000
AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MANTES EN YVELINES	150
VISITES DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	500
JEUNESSE PHYSICIEN	2 000
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	1 500
ENSEMBLE IL ME SEMBLE	2 000
JEUNESSE SANS FRONTIERES	2 000
SIGMA F	2 000
JK	1 000
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE (ASM) - ARVEJ et cité éducative	21 000
DIRECTION DES SPORTS	

MANTES 78 MUAY THAI CLUB	6 000
ATHLETIC CLUB MANTAIS (AC MANTAIS)	1 500
WATER POLO DU MANTOIS	1 000
CERCLE DE YOGA DU MANTOIS (CYM)	500
CERCLE DES NAGEURS DE MANTES-EN YVELINES	2 000
LES TWIRLS ACADEMY	1 000
ASSOCIATION SPORT TEAM CFBC 78	1 000
FOOTBALL CLUB DU MANTOIS 78 (FCM)	215 000
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE MANTES-LA-JOLIE (OMS)	11 000
TAEKWONDO VAL DE SEINE	5 200
ASSOCIATION BOUGAINVILLE SPORT	2 000
KICK BOXING CLUB MANTAIS	2 000
SPORT ATTITUDE 78	6 000
MANTES FUTSAL KISSMAN CLUB	3 000
ASSOCIATION FRAGFIT	3 000
CRICKET	1 000
CFBM	1 000
ESPRIT XV	15 000
TAMB ESPOIR	500
SOCIAL SPORT PERFORMANCE	3 000
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE (ASM) - Mantois Sports en Seine vacances	80 000
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE (ASM) - Mantois Sports en Seine hors vacances	50 000
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE (ASM) - club omnisports	300 000
RELATIONS INTERNATIONALES	
COMITÉ DE JUMELAGE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MANTES LA JOLIE	5 000
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE MATAM (FADERMA)	1 000
QUINZAINE DE LA SANTÉ (FADERMA)	4 000
FADERTA	1 000
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE CALEQUISSE EN EUROPE (FASCAE)	1 000
RAP2D	1 000
ASSOCIATION FRANCO MAROCAINE DU MANTOIS (AF2M)	500
HANDI NEW VISION	500
CCAS	400 000
PARTICIPATIONS	
ECOLE EVA DE VITRAY	15 616
ECOLE NOTRE DAME	118 431